

RCS : PARIS  
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2007 B 25920  
Numéro SIREN : 501 447 601  
Nom ou dénomination : 2009 Koala Finance - MSN 36742

Ce dépôt a été enregistré le 10/09/2019 sous le numéro de dépôt 105080

## DEPOT D'ACTE

DATE DEPOT : 10-09-2019

N° DE DEPOT : 2019R105080

N° GESTION : 2007B25920

N° SIREN : 501447601

DENOMINATION : 2009 Koala Finance - MSN 36742

ADRESSE : 16 rue de Hanovre 75002 Paris

DATE D'ACTE : 30-08-2019

TYPE D'ACTE : Décision(s) de l'associé unique

NATURE D'ACTE : Changement de président

**2009 Koala Finance - MSN 36742**  
**Société par actions simplifiée au capital de 3.200.000 euros**  
**Siège social : 16 rue de Hanovre 75002 PARIS**  
**501 447 601 RCS PARIS**

**PROCES-VERBAL**

**DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE**  
**EN DATE DU 30 AOUT 2019**

L'an deux mille dix-neuf,  
Le trente août,

La société BNP PARIBAS, associée unique de la société 2009 Koala Finance - MSN 36742, société par actions simplifiée au capital de 3.200.000 euros, représentée par Monsieur François ARTIGNAN et Monsieur Fayçal KHECHEN,

A pris les décisions suivantes :

- Démission du Président ; nomination d'un nouveau Président,
- Constatation de la démission du Directeur Général,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

**PREMIERE DECISION**

L'associé unique prend acte de la démission de Monsieur Philippe LOMBARD de ses fonctions de Président à compter de ce jour et décide de nommer en remplacement, à compter de ce jour, pour une durée non limitée :

Monsieur Laurent TARRIEU,  
22 allée du Château 78600 LE MESNIL-LE-ROI.

L'associé unique décide que le Président ne sera pas rémunéré.

Monsieur Laurent TARRIEU a fait savoir, par avance, qu'il acceptait la mission qui vient de lui être confiée. Il a en outre déclaré qu'il n'existait de son chef aucune incompatibilité ni aucun empêchement susceptible de lui en interdire l'exercice.

L'associé unique rappelle que le Président est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société dans la limite de l'objet social. Il représente la Société dans ses rapports avec les tiers.

Les pouvoirs du Président sont par ailleurs définis aux statuts de la Société.

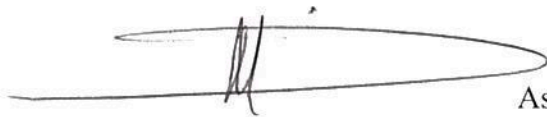
## **DEUXIEME DECISION**

L'associé unique prend acte de la démission des fonctions de Directeur Général de Monsieur Vincent GUERBÉ à compter de ce jour.

## **TROISIEME DECISION**

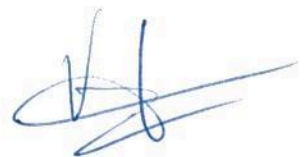
L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.



François ARTIGNAN

BNP PARIBAS  
Associé unique, représenté par



Fayçal KHECHEN